

## **Santé et protection sociale face à l'allongement de la vie et à la baisse de la natalité au niveau mondial :** *Quels enjeux, quelles réponses, quelle coopération européenne et internationale ?*

**Organisé par le GIP SPSI, les 8 et 9 décembre 2008 à la Maison de la Chimie, Paris 7<sup>ème</sup>  
dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne**

Ce colloque à dimension internationale a permis aux représentants des grandes organisations internationales, des pouvoirs publics, du monde associatif, de la société civile ainsi qu'aux chercheurs et aux étudiants de se rencontrer et de discuter des grands enjeux en matière de vieillissement. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce colloque :

**1<sup>er</sup> Un consensus s'est fait sur l'ampleur du vieillissement** qui ne touche pas uniquement la France et les pays de l'UE mais également le reste du monde, en particulier les pays en développement. Il suffit de quelques dixièmes de plus ou de moins dans les taux de fécondité pour qu'à l'échelle d'une génération le paysage démographique d'un pays soit tout à fait différent. Le vieillissement résulte d'abord d'un taux de fécondité ramené de six enfants par femme dans les années 50 dans les pays en voie de développement à 2,8 aujourd'hui (sur la même période, il a été ramené de 2,8 à 1,6 dans les pays développés). A cela s'ajoute l'allongement de l'espérance de vie. Si le vieillissement est une tendance qui s'observe dans tous les pays du monde, c'est en Asie et en Amérique latine que le phénomène sera le plus accentué (les 60 ans et plus passeront en Europe de 21% de la population aujourd'hui à 35% en 2050; en Afrique de 5 à 10%; en Asie et Amérique latine elle passera de 9% à 24%). Quant à l'âge médian, qui se situe actuellement à moins de 20 ans en Afrique, entre 30 et 40 ans en Europe, en Amérique, en Chine et en Australie, il sera compris entre 40 et 50 ans dans tous les pays en 2050, sauf en Inde et en Afrique. D'autres statistiques montrent encore que, d'ores et déjà, la majorité des personnes âgées vit dans les pays en voie de développement (363 millions en Asie et 52 millions en Europe) et que le ratio de dépendance (rapport des 60 ans et plus/15-59 ans) va se dégrader beaucoup plus vite dans les prochaines années dans les pays en voie de développement qu'en Europe..

**2<sup>e</sup> L'analyse des problèmes posés par le vieillissement sur les systèmes de santé et de protection sociale**, notamment dans les ateliers géographiques, a montré qu'il fallait tenir compte des particularismes et de l'histoire singulière de chaque société et chaque pays. Les répercussions économiques et financières du vieillissement dépendront moins de son impact purement mécanique, sur lequel des incertitudes existent, que des choix collectifs qui seront opérés en matière de politique sociale. Universel et inéluctable, ce vieillissement est susceptible d'influer sur les ressources de la protection sociale, d'induire une augmentation tendancielle des dépenses de retraite et de santé, d'être à l'origine de nouveaux besoins de prise en charge en matière de dépendance et d'avoir des incidences sur les politiques sociales en faveur de la famille et du logement. Dans les pays les moins développés, le chantier à bâtir est colossal car seule une minorité de la population bénéficie d'une couverture sociale et d'une pension de retraite. Le défi est d'autant plus grand que le vieillissement de la population y est très rapide.

**3<sup>e</sup> Sur les recommandations quant aux choix à réaliser et aux politiques à mettre en œuvre** pour résoudre les problèmes posés par ce phénomène, les intervenants ont fait preuve d'un relatif optimisme et surtout de volontarisme : le vieillissement constitue un formidable progrès pour l'humanité. Il résulte d'une meilleure prise en charge médicale, de meilleures conditions de vie et d'une alimentation plus saine. Le vieillissement n'est pas une fatalité mais une incitation permanente à penser et repenser les systèmes de protection sociale. Plusieurs pistes de solutions ont été évoquées : meilleure connaissance du vieillissement par le biais d'enquêtes, importance de la solidarité familiale, des solidarités collectives, anticipation de ce vieillissement dans les processus de décisions publiques, mise en œuvre de politique de formation des personnels s'occupant des personnes âgées, etc Il n'existe pas de solutions clefs en main, il faut donc faire preuve de pragmatisme en mobilisant l'ensemble des politiques sociales et macro-économiques pour atteindre une efficacité maximale. Le bonus démographique, accroissement de la population active, dont bénéficient encore les pays en développement est une aubaine dont ils doivent profiter.

**4<sup>e</sup> Les enseignements mutuels retirés de ces échanges laissent entrevoir quelques perspectives de coopération** : la problématique du vieillissement constitue un axe nouveau de coopération sur des questions comme celles de la prise en charge des personnes âgées, de l'adaptation des financements des systèmes de retraite, ou bien encore des politiques familiale, autant de domaines où l'Europe (la France en particulier) possède une expérience et une expertise reconnue. Ce colloque va connaître une première suite opérationnelle en Chine, dans le cadre de la coopération entre la CNAV et le bureau de la sécurité sociale de la province du Jilin, sous l'égide du GIP SPSI, avec une mission en février 2009 à Changchun afin d'assurer la formation des enquêteurs en vue de réaliser la phase de terrain de la recherche sur les « personnes âgées de 50 ans et plus à Jilin », sur le modèle de l'enquête européenne SHARE, présentée lors de la première journée.

**Les actes et les présentations sont disponibles sur : [www.gipspsi.org](http://www.gipspsi.org)**